

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024

19/12/2024 - 24

Date de la convocation: 13/12/2024. Nombre de membres en exercice: 73. Quorum: 37. Présents: 57. Pouvoirs: 14

Le jeudi 19 décembre 2024 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions du Rivage Gayant de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Luc HALLÉ

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HÉGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Frédéric CHÉREAU, Mme Agnès DE BEUKELAER, Mme Stéphanie STIERNON, Mme Auriane DELBARRE, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIÈRE, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GEORGES, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, M. Romuald SAENEN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLÉ, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Thierry GOEMINNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Éric DEREGNAUCOURT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE Mme Stéphanie CARAMOUR, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Laurent DESMONS, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR:

M. Christophe CHARLES (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS (pouvoir à M. Bruno VANDEVILLE), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DE BEUKELAER) M. Hocine MAZY, (pouvoir à Mme Jamila MEKKI), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHÉREAU), Mme Nora CHERKI (pouvoir à Mme Auriane DELBARRE), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Valérie LOUWYE), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à M. Raphaël AIX), Mme Francette DUEZ (pouvoir à M. Eric DEREGNAUCOURT), M. Didier CARREZ (pouvoir à Mme Stéphanie CARAMOUR), M. Dimitri WIDIEZ (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), Mme Jocelyne CHARLET (pouvoir à M. Laurent DESMONS)

EXCUSÉS:

M. Thibaut FRANCOIS, Mme Nicole MARFIL.

ABSENT REPRÉSENTÉ:

M. Alain BOULANGER

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION:

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Grégory CLAIRBAUX, Directeur des Ressources Humaines, Mme Mélanie DELABARRE MEGNIN, Directrice Tourisme, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. François LAURENT, Directeur Général Adjoint pôle Pilotage et Solidarités, Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, Mme Céline HUBY, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, M. Didier DELAVAL, Directeur des équipements culturels, sportifs et de loisirs, M. Stéphane VENET, Directeur Archéologie préventive, M. Franck FOURNIER, Directeur Général Adjoint pôle Aménagement du territoire et Transition écologique, Mme Emilie NIBEAUDEAU, Directrice du cycle de l'eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur Transition Ecologique – Mobilité et Qualité, M. Raphaël MATHIEU, Directeur de la Communication, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Directeur Service Technologies Information Communication

6 – Transition Ecologique Mobilité et Qualité

6.3 – Labellisation « Territoire Engagé pour la nature » - Demande de renouvellement du label TEN





Pour enrayer la perte nette de biodiversité, le Gouvernement accompagne, depuis l'adoption du plan biodiversité en juillet 2018, les collectivités locales pour qu'elles deviennent « des territoires engagés pour la Nature » (TEN ci-après).

Douaisis Agglo, engagée un an après sa création, dans la mise en œuvre de la trame verte et bleue, a ainsi fait partie des premiers établissements publics à coopération intercommunale labelisés TEN.

Conformément au Conseil Communautaire du 9 juillet 2021, 14 actions ont été labelisées pour la période 2019 – 2024.

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des actions menées :

Etat d'avancement	Numérotation	Actions	Bilan
Réalisées	C2.1	Actions en faveur de la préservation des rapaces en partenariat avec le GON et le monde agricole	Installation de 14 nichoirs - 30 liteaux et 10 lattes pour protéger les busards et les chouettes et actions de sensibilisation auprès des d'agriculteurs et de classes d'écoles primaires
	C3.1	Création d'un guide d'accueil pour les entreprises venant s'installer sur les parcs d'activités	2 guides créés pour les entreprises : Aménager votre parcelle / Gérer votre parcelle
	C4.1	Mobiliser et impliquer de manière active les élus et les agents sur les enjeux environnementaux	Plusieurs temps forts ont été organisés (comité de pilotage annuel TVB - Conférence durant la 1ère édition de la fête de la nature -
	C4.4	Réalisation d'un tuto de l'agglo	Création d'un tuto de l'agglo portant sur les frelons à pattes jaunes
	C4.7	Soutenir la création d'une Aire Terrestre Educative (ATE) sur le terril de Germignies Sud à Lallaing	L'ATE portée par les élèves de CM 1 de l'école Camus de Lallaing est labelisée depuis 2019. Cette action est pérenne.
	C4.8	Renforcement du site du lac de Cantin par la création d'un verger éducatif d'essences locales	Plantations de 40 arbres, installation de 41 panneaux pédagogiques grâce à la mobilisation des écoles de Cantin et de Goeulzin et de étudiants de Biotech
Initiées	C1.1	Connaitre et renforcer la biodiversité des parcs d'activités	Un Atlas de la Biodiversité doit être lancé. Cette étude bénéficie d'un financement de l'Office Français de la Biodiversité
	C1.2	Evaluation et actualisation du Schéma de Trame Verte et Bleue	L'étude est en cours. Elle sera finalisée en octobre 2025



	C1.3	Soutien à la plantation de linéaires de haies contribuant au développement de l'agroforesterie et à la lutte contre le ruissellement des sols	3 025ml ont été plantés permettant de renforcer les liaisons écologiques sur le territoire
	C3.2	Création d'un Cahier des Prescriptions Urbaines, Architecturales, Paysagères et Environnementales	Le cahier est finalisé pour EURADOUAI. Il reste à établir pour les futurs parcs d'activités
	C4.2	Animation d'un espace ressource sur la nature sur le site internet de la structure	Action en cours liée à l'étude d'actualisation du schéma de trame verte et bleue
	C4.5	Mise en place d'inventaires participatifs	1 Tuto "sauvage de ma rue" créé exploité lors de différentes animations auprès des scolaires et du grand public
	C4.6	Encourager la création des mares pédagogiques	Création d'une mare au collège d'Auby par les collégiens
Reportée	C4.3	Création d'une malle milieux secs	La priorité a été donnée à la malle milieux humides. Les enseignants ont été formés à son utilisation. Cette dernière est prêtée gratuitement aux écoles

Pour répondre aux objectifs du projet d'agglomération et plus particulièrement pour « « protéger la biodiversité et les milieux naturels, et faire un atout en faveur de l'affirmation de l'identité du Douaisis », il vous est proposé de renouveler la labellisation TEN par le dépôt d'un dossier de candidature axé sur les 3 actions suivantes :

- 1. La lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- 2. La mutualisation des données écologiques
- 3. Le développement des sciences participatives

Il vous est proposé, après avis favorable du Bureau :

- d'autoriser, le Président ou son représentant délégué, à renouvellement la demande de labellisation TEN,
- d'autoriser, le Président ou son représentant délégué signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Publié le 07/01/2025 Réceptionné en sous-préfecture le 06/01/2025

> Identifiant de télétransmission 059-200044618-20241219-19-12-2024-24-DE

Pour LE PRESIDENT, Le Vice-Président délégué



Le Secrétaire de séance,

